

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1881.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1881

LETTRE A M. RENIER CHALON.

L'exposition organisée par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, dans le Palais des Champs-Élysées, sous la surveillance et l'administration de M. Louvrier de Lajolais, se distingue de toutes celles qui l'ont précédée par le nombre et l'importance des collections numismatiques qui, cette fois, ont pris une place d'honneur dans cet ensemble des industries de l'art travaillant le métal, depuis les décorations monumentales du bronze et de la serrurerie jusqu'aux ouvrages les plus délicats de l'orfèvrerie, de l'émailleur et du bijoutier.

Sur la demande des organisateurs, les collections les plus célèbres se sont ouvertes, et leurs propriétaires, mettant leurs richesses à la disposition du Musée rétrospectif, se sont empressés d'adresser au Comité d'organisation leurs séries de prédilection.

Il faudrait plusieurs volumes pour décrire avec soin et faire ressortir le mérite de ces différentes collections, qui toutes sont uniques en leur genre. L'inventaire de ces richesses ayant été traité trop sommairement dans le Catalogue officiel, je vais tenter de signaler aux lecteurs de la *Revue* les pièces capitales des principales séries exposées dans la Galerie du Métal.

La vitrine dans laquelle M. Lucien de Hirsch a exposé

Une partie de sa collection de monnaies est divisée de façon à donner, sous forme de tableau synoptique, un aperçu des progrès de l'art monétaire dans l'antiquité grecque. Les six divisions *verticales*, faites au point de vue géographique, comprennent : la première, les monnaies frappées en Asie Mineure ; la seconde, celles de la Grèce proprement dite ; la troisième celles des Pays situés au Nord de la Grèce (Macédoine, Thrace, etc.) ; la quatrième, celles de l'Italie et de la Sicile ; la cinquième, celles de l'Orient, et la sixième, celles de l'Afrique.

Sept divisions *horizontales* correspondent à autant de périodes historiques, et cela dans l'ordre récemment adopté pour le classement des Électrotypes de monnaies antiques exposées au Musée britannique ; cet arrangement me semble établi d'une façon très heureuse, M. Lucien de Hirsch n'ayant pas hésité à se conformer sans modifications aux sections chronologiques qui lui servent de base. Les limites de ces périodes sont formées approximativement par les dates suivantes :

1° Depuis les origines du monnayage jusque vers l'an 480 avant Jésus-Christ ;

2° De 480 à 400 ;

3° De 400 à 336 ;

4° De 336 à 280 ;

5° De 280 à 190 ;

6° De 190 à 100 ;

7° De 100 jusqu'au commencement de notre ère.

Cette exposition étant destinée à un public amateur de l'art en général, beaucoup de pièces de la collection de M. L. Hirsch n'y figurent pas, bien qu'elles eussent

été très importantes pour des numismates : autant que possible cet amateur a mis dans chaque casier des monnaies se distinguant par un très beau travail ou se rapportant à des faits et des personnages historiques généralement connus.

Je puis pourtant citer quelques monnaies dont la nomenclature ne sera pas sans intérêt pour les personnes qui s'occupent de numismatique, je suivrai à cet effet l'ordre établi dans cette vitrine, en parcourant successivement les sept divisions historiques :

1. 1. Tétradrachme très archaïque de *Thèbes* en Béotie; pièce très globuleuse : Bouclier Béotien.

Rev. ⊗EBA au fond de quatre creux disposés en ailes de moulin autour d'un ⊗ central.

2. Didrachme de l'*Élide*, d'une conservation étonnante quoique d'un des plus anciens types connus : Aigle volant à gauche, il tient dans son bec un serpent qui s'enroule autour du corps de l'oiseau.

Rev. Foudre dans un creux rond : A☿.

3. Octodrachme des *Bisaltes* : cavalier couvert d'un chapeau plat et tenant deux lances, il marche à côté de son cheval, à droite; CΙΣA[Λ]TIKON.

Rev. Carré plat macédonien.

4. Tétradrachme très ancien de la *Cyrénaïque* : Silphium.

Rev. Dans un carré creux peu profond, une antilope debout, à gauche; devant, une plante de silphium.

II. 5. Didrachme d'*Athènes* : Tête casquée de Pallas à droite.

Rev. AΘE Chouette à droite dans un carré creux.

6. Octodrachme d'*Alexandre I*, roi de Macédoine ; cavalier macédonien armé de deux lances au pas à droite.

Rev. Carré macédonien entouré de la légende A[ΛΕΞΑΝΔ]ΡΟ dont on ne déchiffre plus que la première et les deux dernières lettres.

7. Drachme du même roi, d'un style moins archaïque : le cavalier est à pied à côté de son cheval.

Rev. Semblable à celui de la pièce précédente, la légende est d'une netteté parfaite.

8. Tétradrachme de *Léontini* en Sicile : Tête d'Apollon à droite, les cheveux nattés, au-dessous lion courant, et autour quatre feuilles de laurier ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ.

Rev. Quadrige à droite, couronné par la Victoire, à l'exergue : lion.

9. Tétradrachme d'*Agrigente* : Deux aigles les ailes déployées à gauche dévorant un lièvre, au-dessus ΣΤΡΑΤΩΝ, dans le champ : petite tête cornue.

Rev. Quadrige conduit par la Victoire au galop à gauche, au-dessus, cep de vigne ; à l'exergue : ΑΚΡΑΓΑΝΤΙΝΟΝ.

III. 10. Tétradrachme de *Mausole*, tyran d'Halicarnasse : Tête laurée d'Apollon de face.

Rev. Jupiter de Labranda, marchant à droite, ΜΑΥΣΣΩΛΟ.

11. Didrachme d'*Alexandre*, tyran de *Phères* en Thessalie : Tête de face, les cheveux retombants, ornée de pendants d'oreille et d'un collier de perles; dans le champ : une torche.

Rev. Cavalier cuirassé, casqué et armé d'une lance, au galop à droite; la cuisse du cheval est marquée d'une hache à deux tranchants ΑΛΕΞΑΝΔΡ[ΕΙΟ]Σ.

12. Tétradrachme de *Thèbes* en Béotie : Bouclier Béotien.

Rev. Tête barbue d'Hercule à droite, couverte d'une peau de lion dont la crinière flotte en arrière ΘΕ.

13. Didrachme de l'*Arcadie* : Tête laurée de Jupiter à gauche.

Rev. Pan assis sur un rocher, il s'appuie sur le *pedum*, sa flûte est à côté de lui; dans le champ : ΑΡ.

14. Drachme d'*Argos* en Argolide : Tête de Junon coiffée d'un diadème orné de fleurs, à droite.

Rev. Diomède enlevant le Palladium ΑΡΤΕΙΩΝ.

15. Statère d'or de *Panticapée* de la Chersonnèse Taurique : Tête barbue de Pan, de trois quarts à gauche.

Rev. Chimère à gauche sur un épi ΗΑΝ.

16. Tétradrachme d'*Amphipolis* en Macédoine : Tête laurée d'Apollon de face, dans le champ à gauche près du cou : un crabe.

Rev. Torche dans un carré creux entouré de la légende ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΕΩΝ.

17. Tétradrachme de la *Ligue Chalcidienne* : Tête

d'Apollon à droite, ceinte d'une triple couronne de laurier.

Rev. Lyre ΧΑΑΚΙΔΕΩΝ. (Pièce d'un style remarquablement pur.)

18. Tétradrachme de *Philippi* en Macédoine : Tête imberbe d'Hercule à droite; la peau de lion n'est pas attachée autour du cou.

Rev. Trépied; au-dessus branche d'olivier, dans le champ : hache ΦΙΛΙΠΠΙΩΝ.

19. Décadrachme de *Syracuse* : Tête d'Aréthuse, coiffée d'une résile à gauche, autour quatre dauphins ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.

Rev. Quadrige au galop à gauche, couronné par la Victoire, à l'exergue : les pièces d'une armure et au-dessous ΑΘΛΑ (exemplaire d'une largeur de flan et d'une conservation rares).

20. Tétradrachme de *Syracuse* : Tête d'Aréthuse de face, ornée d'un bandeau et d'un collier de perles, autour quatre dauphins, au-dessus de la tête on voit des traces de la légende ΑΡΕΘΟΣΑ.

Quadrige au galop à gauche, à l'exergue : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ et un épi : sur la ligne d'exergue on lit le nom du graveur ΚΙΜΩΝ.

21. Octodrachme de *Sidon* (?) en *Phénicie* : Galère, portant comme enseigne le croissant et le soleil, devant les murailles d'une ville fortifiée; à l'exergue : deux lions.

Rev. Le Roi dans son char au galop à gauche.

22. Statère d'or de la *Cyrénaïque* : Jupiter sur son trône à gauche ΙΑΣΟΝΟΣ.

Rev. Quadrigé arrêté de face ΚΥΠΑΝΑΙΩΝ.

23. Tétradrachme de la *Cyrénaïque* : Tête de Jupiter Ammon barbu à gauche; dans le champ derrière le cou deux feuilles de laurier.

Rev. Silphium ΑΙΒΥΣΤΡΑΤΟ.

24. Tétradrachme de *Barcé* en Cyrénaïque : Tête de Jupiter Ammon barbu de face.

Rev. Silphium ΒΑΡΚΑΙΩΝ.

25. Tétradrachme gravé pour *Carthage* par un artiste grec. Tête à droite couverte d'un bonnet asiatique en forme de conque.

Rev. Lion passant devant un palmier, à l'exergue : la légende : *am machanat*.

IV. 26. Didrachme d'*Amastris* en Paphlagonie : Tête à droite couverte d'un bonnet phrygien couronné de laurier et orné de l'étoile des Achéménides.

Rev. Divinité urbaine assise à gauche ΑΜΑΣΤΡΙΑΩΝ.

27. Statère d'or de *Cius* en Bithynie : Tête laurée d'Apollon à droite.

Rev. Proue de vaisseau ΑΓΝΩ ΝΙΑΗΣ.

28. Tétradrachme de *Chersonnèse* de Crète : Tête de Diane laurée à droite, les cheveux nattés enroulés sur le sommet du crâne.

Rev. Apollon tenant la lyre et assis sur l'*omphalos*, à droite ΧΕΡΣΟΝΑΣΙΩΝ.

29. Statère d'or de *Pnytagoras*, roi de Salamine en Chypre : Buste de Vénus à gauche orné d'un collier et portant dans les cheveux un double bandeau à ornements BA.

Rev. Buste tourelé à gauche, pendants d'oreille et collier ΠΝ.

30. Statère d'or de *Ptolémée Soter*, roi d'Égypte : Buste diadémé du roi à droite.

Rev. Quadriges d'éléphants à gauche; dans lequel se tient debout un homme avec un foudre à la main ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ.

V. 31. Statère d'or de *Pyrrhus*, roi d'Épire : Tête casquée de Pallas à droite; derrière dans le champ une chouette.

Rev. Victoire ailée, tenant dans la main droite une couronne et dans la gauche un trophée ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ.

32. Tétradrachme de *Philippe V*, roi de Macédoine : Tête diadémée du roi à droite.

Rev. Pallas combattant à gauche ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ.

33. Statère d'or de *Tarente* en Calabre : Tête diadémée et voilée de Vénus à droite; pendants d'oreille et collier; devant ΤΑΡΑΣ et dauphin.

Rev. Les Dioscures à cheval au pas à gauche, tenant des palmes : au dessus ΔΙΟΣΚΟΠΟΙ.

34. Tétradrachme d'*Antiochus I*, roi de Syrie : Tête cornue du roi à un âge très avancé, à droite

Rev. Apollon assis sur l'*omphalos* à gauche : ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ.

35. Tétradrachme de *Diodote*, roi de la Bactriane :
Tête du roi diadémée à droite.

Rev. Jupiter debout à gauche armé de l'égide et lançant
la foudre ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΙΟΔΟΤΟΥ.

36. Tétradrachme d'*Antimaque*, roi de la Bactriane :
Buste du roi à droite ; vêtu de la chlamyde et couvert du
chapeau plat macédonien.

Rev. Neptune debout tenant une palme et un trident
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΕΟΥ ΑΝΤΙΜΑΧΟΥ.

37. Quadruple statère ou octodrachme d'or de *Béré-*
nice, reine d'Égypte : Buste diadémé et voilé de la reine
à droite.

Rev. Double corne d'abondance ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ.

38. Tétradrachme de *Ptolémée IV Philopator* roi
d'Égypte : Buste du roi diadémé et vêtu de la chlamyde à
droite.

Rev. Aigle debout sur un foudre à gauche ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.

39. Octodrachme d'or d'*Arsinoë*, femme de *Philopator* :
Buste diadémé de la reine à droite.

Rev. Double corne d'abondance ΑΡΣΙΝΟΗΣ
ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ.

40. Octodrachme d'or de *Ptolémée V Épiphanes* : Buste
du roi couvert de la chlamyde à droite ; le diadème orné
d'un épi.

Rev. Aigle sur un foudre à gauche ΠΤΟΔΕΜΑΙΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ.

VI. 41. Tétradrachme de *Cnossus* en Crète : Tête
laurée d'Apollon à droite ΠΟΛ ΧΟΣ.

Rev. Labyrinthe arrondi ΚΝΩΣΙΩΝ.

42. Tétradrachme d'*Helioclès*, roi de la Bactriane :
Buste du roi diadémé à droite.

Rev. Jupiter debout à gauche, tenant la foudre et
appuyé sur son sceptre ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΛΙΟΚΛΕΟΥΣ
ΔΙΚΑΙΟΥ.

43. Tétradrachme des *Libyens* : Tête barbue à droite,
derrière dans le champ le caractère punique Mem devant
ΛΙΒΥΩΝ.

Rev. Taureau cornupète à droite, à l'exergue : ΛΙΒΥΩΝ.

44. Décadrachme de *Carthage* : Tête de Cérés cou-
ronnée d'épis à gauche.

Rev. Pégase volant à droite dessous la légende « birt-
sath ».

VII. 45. Statère d'or de *Mithridate VI*, le Grand, roi
du Pont : Tête diadémée du roi à droite.

Rev. Cerf paissant à gauche ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ
ΕΥΠΙΑΤΟΡΟΣ, le tout dans une couronne de lierre.

46. *Hierapytna* de Crète : tétradrachme imité de ceux
d'Athènes : Tête casquée de Pallas à droite.

Rev. Chouette sur une amphore, dans le champ un
aigle ΙΕΡΑΠΥΖΗΝΟΦΙ, le tout dans une couronne d'oli-
vier.

La collection de M. de Ponton d'Amécourt comprend :
1° une série de monnaies romaines en or, de l'an 150 avant J.-C. jusqu'à la chute de l'empire d'Orient (1453);
2° une série grecque d'une soixantaine de pièces remarquables ;
3° un choix de monnaies françaises en or de Louis I^{er} le Débonnaire jusqu'à Louis XVI.

La série romaine est de beaucoup la plus importante de ces trois suites; elle se compose de neuf cent quatre-vingt-sept pièces dont les plus célèbres sont : la pièce de xxx sesterces au type de Janus, unique avec le chiffre xxx; deux splendides pièces de Brutus, originaires des collections Gréau et Sandoz; les aureus de Domitilla, Julia Titi, Trajan père, Dide Julien, Manlia Scantilla, Didia Clara, Pescennius Niger; deux Albin, quatre Macrin, trois Plautille, Diaduménien, Julia Moesa. Julia Soëmias, Uranius Antonin. Gordien d'Afrique, Otacilia, Hérennius Etruscus, Hostilien; un médaillon de Gallien, deux Lœlien, cinq Victorin, Florian, Nigrinien, Julien le tyran, Carausius, Allectus, deux Valerie, deux Alexandre le tyran, les seuls qui existent; médaillon de sainte Hélène, unique; vingt-quatre médaillons de la famille de Constantin, tous à fleur de coin; Vétranion, Procope, Olybrius, Glycérius, Romulus Augustule, etc., etc.

La collection de M. Auguste Dutuit, choisie avec un soin et un goût particulier, comprend une suite de monnaies en or, argent et bronze, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Formée au point de vue scientifique et artistique, cette collection renferme des chefs-d'œuvre de l'art monétaire antique. Parmi la série grecque, nous avons admiré les rares et belles pièces suivantes :

Bruttiens AR; Naxos AR; Syracuse, octodrachme; Hiéron, tétradrachme; Amphipolis, le plus beau tétradrachme connu, Percée Oponticus; Cydonie de Crète; Héraclée d'Ionie; Magnésie, double darique d'argent; Eucratides, etc., etc.

La chronologie romaine est à peu près complète, ce qui permet de suivre, presque année par année, le progrès et la décadence de l'art romain et byzantin. Tous les grands bronzes sont d'une patine et d'une conservation admirables. Citons particulièrement : Tibère GB; Agrippine mère GB; Messaline première, femme de Claude, PB (unique); Galba GB; Domitia AV; Plotine GB; Matidie GB; Pertinax GB; Sept. Sévère, médaillon; Alexandre Sévère, médaillon; Orbiane GB; les deux Gordien d'Afrique GB; Tranquilline AR (une des plus belles pièces connues); Carausius AR; etc., etc.

La série française, depuis saint Louis jusqu'à nos jours, est représentée par de magnifiques pièces d'or, monnaies courantes et essais. Dans la même vitrine se trouvent aussi quelques très beaux spécimens des médailles artistiques des xvi^e et xvii^e siècles.

M. Gustave Schlumberger a présenté une belle suite de monnaies des villes de la Phénicie, frappées pour la plupart sous la domination impériale romaine.

La *Revue belge de numismatique* mentionnait dans son numéro de mai, le médailler géographique inventé par M. A. Danicourt de Péronne, pour la classification des monnaies gauloises d'après la distribution topographique. Une planche représentant la carte de la Gaule permettait de se rendre compte de la disposition adoptée.

Nous avons vu ce médailler figurer avec honneur parmi les curiosités de l'exposition rétrospective du Palais de l'Industrie, et nous croyons intéressant de revenir sur l'invention et les richesses de cette collection disposée d'une manière si nouvelle.

M. Danicourt a pensé que le classement des monnaies gauloises ne pouvait être mis en pratique qu'au moyen d'un médailler, installé sur un canevas ayant la forme de la carte de la Gaule. Il a pris pour cela une carte d'un mètre carré sur laquelle il a réparti ses cases monétaires et obtenu ainsi environ six cents cases, nombre suffisant pour recevoir une collection déjà fort complète.

La carte médailler est en velours rouge ; la mer en velours bleu ; les cinq principaux fleuves sont figurés au moyen de ganse bleue ; les montagnes frontières sont représentées en relief ; enfin des étiquettes imprimées et microscopiques indiquent les noms des principaux peuples. L'ensemble plait à l'œil.

Nous ne nommerons pas toutes les pièces qui mériteraient d'être signalées, et mentionnerons seulement, en passant, le Comius, l'imitation du statère de Tarente trouvé à Amiens et le statère de Vercingetorix avec la légende en toutes lettres.

M. Hoffmann a prêté une série intéressante de monnaies obsidionales des règnes de Charles XII (1710-1715), Frédéric I (1720-1750), Adolphe-Frédéric (1752).

S'appliquant à écrire l'histoire du département de Pas-de-Calais, M. le Sergeant de Monnecove a prêté une suite très intéressante de monnaies et médailles, se rattachant à cette partie de la France ; c'est une excellente pensée

bien propre à éclairer ceux qui se préoccupent du passé de leur pays. Je regrette de ne pouvoir m'étendre suffisamment sur cette belle suite qui mériterait un article spécial dans votre Revue.

La ville de Paris est représentée dans cette exposition par une collection de médailles et jetons des corporations, métiers, serments, officiers jurés, anciennes paroisses et administration de la capitale; ces documents précieux ont été prêtés par M. Charles Van Peteghem.

Mais de toutes ces collections la plus intéressante pour les lecteurs de la *Revue*, parce qu'elle comprend des pièces ayant des rapports avec les monnaies belges du moyen-âge, est celle de M. P. Charles Robert, membre de l'Institut. Commencée depuis de longues années, cette collection, œuvre de persévérance, de sacrifices et de patriotisme, embrasse les Trois-Évêchés et présente une suite unique, véritables archives métalliques que les travailleurs de l'avenir devront consulter pour connaître dans tous ses détails l'histoire des provinces du royaume de Lorraine.

Généreusement mise à ma disposition dans le but de me permettre de continuer mes études sur la numismatique de la région de l'Est, cette collection étant demeurée chez moi pendant plus d'une année, j'avais pris quantité de notes et tenté de réformer quelques attributions, me préparant à un travail général sur la numismatique messine, lorsque M. Charles Robert consentit à exposer, dans un petit salon dans la Galerie du Métal, la vitrine renfermant sa collection des Trois-Évêchés.

Connaissant ma passion pour tout ce qui touche à mon

pays, et ne pouvant, en raison de sa vue fatiguée, surveiller l'installation de sa vitrine, M. P. Charles Robert me confia le soin de classer ses richesses. Nulle tâche ne pouvait m'être plus agréable, puisqu'elle me permettait de soumettre au public amateur de la numismatique messine le système de classification que j'avais cru devoir adopter ; chaque étiquette placée au fond du casier indiquant les légendes, le poids de la pièce, puis, quand cela m'a été permis, le nom de lieu de la découverte et celui du cabinet qui l'avait possédée.

Les séries commencent par des deniers frappés aux noms des empereurs et rois carolingiens, des rois de Lorraine, des rois et empereurs de Germanie. Ces pièces trouvaient leur place dans la collection de M. P. Charles Robert parce que quelques-unes d'entre elles paraissent frappées dans les ateliers épiscopaux.

Viennent ensuite les monnaies nominales des évêques qui apparaissent au x^e siècle. La plupart de ces curieux spécimens du premier monnayage épiscopal autonome proviennent, chose curieuse, du Nord de l'Europe ; ils ont été trouvés en Danemarck, en Suède, et même en Norwège. On doit croire que les hardis pirates, qui remontaient jadis les rivières de l'ancienne Gaule, avaient recueilli un riche butin sur les rives de la Meuse et de la Moselle.

Les séries épiscopales se prolongent jusqu'à la suppression du monnayage local dans les Trois-Évêchés. Les pièces qui les composent n'ont pas été exclusivement frappées à Metz, à Toul et à Verdun, car la position politique des prélats ne leur a pas toujours permis, surtout à Metz, d'exploiter à leurs profits l'atelier de leur ville épiscopale,

mais un monnayage assez actif eut lieu en tous temps dans les fiefs ruraux appartenant aux églises de Metz, de Toul et de Verdun. C'est ainsi qu'on trouve dans la vitrine de M. P. Charles Robert des monnaies frappées pour l'évêché de Metz à Châtel, Conflans, Vic, Moyenvic, Marsal, Épinal, Rambervillers, Sarrebourg, etc. ; pour l'évêché de Toul à Blenod et à Liverdun ; et pour celui de Verdun, à Dieulouard, Hattonchâtel, Dun, Sampigny et Varennes.

Les raretés abondent dans cette collection : nous citerons seulement :

METZ. — Les deniers des deux Lothaire et d'Henri l'Oiseleur, des pièces épiscopales, uniques, telles que celles de Thierry II, avec le nom de Saint-Pierre (1004-1046); d'Étienne de Bar, frappées à Marsal (1120-1165); de Jacques I (1239-1260); de Gérard (1298-1502); les grandes plaques d'Adhémar (1327-1361) et les imitations si curieuses faites par ce prélat du double à la fleur de lis émis par Philippe de Valois en 1340 ; des jetons de Henri de Lorraine et de Jean IV ; des florins et des thalers des évêques Charles I et Robert de Lenoncourt. Des jetons de Louis de Lorraine, Charles II de Lorraine, Anne de Givry, de Henry de Verneuil ; un jeton inédit d'un chanoine de Metz de la maison de Haraucourt, des variétés nouvelles des monnaies de la Cité, soit parmi les florins d'or avec et sans date, soit parmi les nombreuses pièces d'argent de diverses valeurs.

Nous signalerons encore des imitations des monnaies de la cité de Metz par les seigneurs de Stevensweert, de Merwede, de Reckheim, de Messara, etc. ; les curieuses monnaies de billon, la plupart uniques, des maîtres éche-

vins de la seconde moitié du xvi^e siècle et du commencement du xvii^e, tels que Jean le Braconnier, Wiriat Copère, Jacques Prailon, Jean de Villers, J. Bertrand de Saint-Jure, Charles Sartorius, Nicolas Maguin et J.-B. de Villers ; enfin un grand nombre de jetons frappés jusqu'au commencement du xviii^e siècle.

TOUL. — Les deniers d'Othon I et d'Arnoul ; des deniers épiscopaux du onzième siècle aux noms de Brunon, Udon et Pibon ; le petit denier de Garin (1229-1230) ; le grand denier de Jean d'Arzillières (1309-1320) ; le type cambraisien à la tête mitrée de face, les imitations des types français et lorrains par Amédée de Genève (1320-1330) ; des esterlings frappés par Thomas de Bourlemont (1330-1353) ; enfin, deux pièces uniques de Pierre de la Barrière.

VERDUN. — Les monnaies frappées à Verdun et à Hattonchâtel où les noms des empereurs sont associés à ceux des évêques Heimon (995-1025) et Raimbert (1025-1039) ; les monnaies épiscopales au type local émises par les évêques Thierry (1047-1088), Richer (1088-1107), Henri I (1111-1129) et Albéron (1132-1156) ; les imitations de la monnaie française par les évêques Henri d'Aprémont (1312-1330) et Hugues de Bar (1332-1362) ; des jetons épiscopaux du xvi^e siècle ; les monnaies d'or d'Erric de Lorraine (1593-1611) et de Charles de Lorraine (1611-1622), etc., etc. (1).

(1) Le travail de M. P. Charles Robert sur la numismatique des évêques de Verdun, depuis longtemps terminé, doit paraître sous peu dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France.

A la suite des monnaies des évêques de Verdun, viennent celles de deux comtes de cette ville, appartenant à la maison d'Ardennes. M. P. Charles Robert n'est pas éloigné de croire que ces pièces ont été frappées à Verdun même, au XI^e siècle, ou au commencement du XII^e, c'est-à-dire à l'époque où les comtes luttèrent si vivement, dans cette ville, contre le pouvoir naissant des évêques. Elles portent, en effet, le nom de la Vierge Marie, comme les deniers des évêques Thierry et Richer, qui vivaient à cette époque ; mais les vastes possessions de la maison d'Ardennes et la fréquence du type de la Vierge dans les Pays-Bas vous paraîtront peut-être s'opposer à ce que cette manière de voir soit adoptée sans discussion.

La collection se termine par des monnaies, non attribuées, frappées à Épinal, et enfin, des monnaies frappées par le chapitre de Remiremont et par l'abbaye de Gorze.

Je me suis étendu avec d'autant plus de plaisir sur cette collection que M. P. Charles Robert, en me laissant pleine et entière liberté pour l'arrangement et la disposition des cartons, s'était reposé sur moi du soin de rédiger la partie du catalogue publié par l'Union des beaux-arts appliqués à l'industrie. Ne pouvant alors développer l'origine et l'histoire de ces monuments mis sous les yeux du public, je réunis en ce moment les matériaux nécessaires pour rédiger, avec le concours et sous la direction de M. P. Charles Robert, une étude raisonnée des monnaies des évêques de Metz et de ceux de Toul.

L. MAXE-WERLY.

Paris, le 3 décembre 1880.